

# **Charles Millon: «Le général François Lecointre ne doit pas accepter n'importe quoi»**

LE SCAN POLITIQUE - Ex-ministre de la Défense, sous la présidence de Jacques Chirac (1995-1997), l'animateur du réseau Avant-Garde, accuse le chef de l'État de «plus être en phase» avec la France.

**LE FIGARO. - Quel est votre avis sur la nomination du général François Lecointre, nouveau ministre de la défense, nommé mercredi?**

CHARLES MILLON. - J'ai une certaine admiration pour ce général puisque j'avais ordonné l'opération Verbania en Bosnie-Herzégovine le 27 mai 1995 et qu'il en était alors responsable. C'est un chef militaire de qualité. Je lui souhaite de pouvoir assumer ses nouvelles responsabilités alors que la France a des engagements extrêmement importants, notamment en Afrique, contre l'islamisme radical, fléau du XXI<sup>e</sup> siècle. Il ne peut pas accepter n'importe quoi.

● **Que pensez-vous du départ du général de Villiers?**

Cette démission interpelle les responsables politiques et les citoyens sur trois points essentiels: le sens de la parole donnée, la cohérence des engagements et la nature de la démocratie. Le chef d'état-major des armées doit-il se taire ou mentir devant une commission parlementaire pour être conforme aux derniers propos du président de la République? Sa mission n'est-elle pas d'alerter les responsables politiques sur les risques d'une dégradation des équipements militaires? Faut-il se rappeler des précédents historiques où de grands chefs militaires ont alerté les politiques et où les événements leur ont donné entièrement raison, confer 1940?

● **Si vous aviez été ministre de la défense dans une telle situation qu'auriez-vous fait?**

J'aurais démissionné.

● **Quelle conclusion politique en tirez-vous?**

Le président de la République n'a pas pris la dimension du problème.

## ● Est-ce le premier couac d'Emmanuel Macron?

Non. Pour moi, le premier couac a été posé avec les élus locaux. Le chef de l'État ne connaît pas la France. Il connaît la bureaucratie, la technocratie, les méthodologies économiques, sociales ou autres mais il ne connaît pas les Français. Aucun responsable politique ne peut dire qu'il y a trop d'élus locaux alors qu'ils sont tous des bénévoles au service de la nation et de la république. Aucun responsable politique ne peut demander aux chefs d'état-major des armées de se taire devant une commission parlementaire quand on connaît l'importance de leurs avis au vu de l'histoire de France. Aujourd'hui, le président n'est plus en phase avec le pays.

- [Par Emmanuel Galiero Publié le 19/07/2017 à 17:04 le Figaro Politique](#)

---

# Communiqué de Presse suite à la démission du Chef d'état-major des armées

Je tire trois enseignements de la démission de Pierre de Villiers qui me semblait d'ailleurs inéluctable - et qui n'est pas la première erreur du président Macron, mais la seconde puisqu'il a quelques jours auparavant déclaré qu'il fallait diminuer le nombre d'élus locaux, prouvant par là qu'il ne connaît rien à la vie locale.

Voici lesquels :

1. Cela pose la question de la parole donnée : comment peut-on s'engager en campagne électorale à augmenter le budget des Armées jusqu'à ce qu'il atteigne 2% du PIB, et un mois après son élection raboter ledit budget de 850 millions sur une année, alors même que l'on demande toujours plus d'efforts à nos soldats ?
2. Ce qui nous amène à la question de l'engagement : comment confirmer dans ces circonstances l'engagement de la France vis-à-vis des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad), alors qu'on privilégie une seule

approche comptable et budgétaire ? Le Président de la République doit s'engager fermement dans la lutte actuelle et prendre la mesure de notre conflit avec l'islam radical.

3. Enfin, la question de la légitimité de la parole du [Chef d'état-major des armées](#) : doit-il se taire, ou mentir devant une Commission ad hoc pour être conforme à la dernière parole du Président de la République ? Ou au contraire, ne doit-il pas alerter sur le risque de dégradation de l'équipement et de la formation des militaires dont il a la charge ?

Il y a, hélas, des précédents historiques à cette situation, lorsqu'en 1938, des hauts généraux alertèrent les pouvoirs publics sur l'état de notre armée, et à qui malheureusement les événements donnèrent rapidement raison.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense